

## COMMUNIQUÉ

## CHAMPIONNATS DE FRANCE et FINALES N1 et N2 2010

Cette année sur le même lieu au même moment auront lieu les championnats de France cadet, junior, et vétéran ainsi que les finales senior N1 et N2. La commission nationale a décidé de modifier le règlement de course pour s'adapter à ces circonstances.

Chaque compétiteur est tenu de respecter le règlement de sécurité applicable à son niveau. Les N1 seront soumis au règlement de sécurité N1 dans leur embarcation de mise en liste N1. Les autres compétiteurs seront soumis au règlement N2.

La qualification N1 se déroule règlementairement en 2 manches, résultat à la meilleure des 2. A titre exceptionnel pour cet événement, les compétiteurs sélectionnés pour un championnat de France ou la finale N2 seront intégrés dans le résultat de la qualification N1 et pourront prétendre à une place en demi-finale/finale.

Le quota d'accès à la demi-finale est modifié en conséquence et est fixé exactement au quota règlementaire de mise en liste N1, soit :

Bateaux	Dames	Hommes/Mixte
K1	28	65
C1	5	40
C2		22

Le quota pour la finale est fixé à la moitié du quota précédent (sauf pour les C1D) soit :

Bateaux	Dames	Hommes/Mixte
K1	14	33
C1	5	20
C2		11

Pour les courses par équipe, nous rappelons l'exigence pour la validité d'une équipe :

Équipe cadette : 2 compétiteurs sélectionnés au championnat de France cadets + 1 compétiteur avec une participation nationale

Équipe J/S/V : 1 compétiteur sélectionné à la finale N1/N2 ou à un championnats de France + 2 compétiteurs avec une participation nationale